Recouvrement des creances en Espagne





RECOUVREMENT DES CREANCES EN ESPAGNE

Introduction

La voie extrajudiciaire

La voie juridictionnelle

- a) titres exécutifs / titres de droit commercial
- b) titres non exécutifs

Types de procédures judiciaires

- a) différences entre les procédures cambiaires / déclaratives
- b) procédure déclarative

b1. procédure orale

b2. procédure ordinaire

- c) procédure "monitorio"
- d) mesures conservatoires
- e) procédure cambiaire



Introduction

Objectifs du Systéme economique efficace

- a) doter les relations commerciales de moyens de paiement simples
- b) se doter de procedures executives rapides pour reclamer les impayés

Eduard Torrent - Avocat



La voie extrajudiciaire

Reclamation / Mis en demeure par burofax

Avocats et "gestores" s'occupent des reclamations extrajudiciaires

Les titres exécutifs et de droit commercial

Arbitrage et la mediation



La voie juridictionelle

Titres executifs (Ordonnance, actes notariés,...)

Titres de droit commercial (lettre de change, chèque et billet à ordre)

Documents non exécutifs (contrat sous seing privé, factures, bordereaux,...)

Eduard Torrent - Avocat



Types de procédures judiciaires Différences entre les procédures cambiaires / déclaratives

C-Limitation des motifs d'opposition à la reclamation cambiaire
D-Motifs d'opposition libre pour le debiteur
C- Mise en demeure de paiement par voie judiciaire (10 jours)
D-Delai de réponse (20 jours)
C-Ordre de saisi immédiat
D-Execution après l'Ordenance
C-Paiement des dépens (frais de justice) correspond au debiteur
D-La Juge determine qui et comment doivent être payés ces dépens



Types de procédures : La procédure declarative Procédure orale

Valable pour réclamation inférieur à 3.000.-€

Intervention d'un avocat est obligatoire à partir 900.-€

Juge convoque les parties au Tribunal

Délai d'obtention d'Ordonnance (1º instance) aprox 6 mois

L'Ordonnance (non appel) sera un titre exécutifs

Eduard Torrent - Avocat



Types de procédures : La procédure declarative Procédure ordinaire (Procédure type)

Procédure en plusieurs instances:

Demande (*) + 20 jours pour que l'adverse réponde + réponse (*) + 20 jours (mínimum) + audiencia previa (determination des preuves et fixation date du procés) + 1 mois (mínimum) + procés = DECISION

Delai aprox. 1ª instance (8-12 mois)

(*) permet tout type d'allegations et declarations (reclamation ou opposition)



Types de procédures : Procédure "monitorio"

Valable pour reclamations inférieures à 30.000.-€

Demande sur presentation d'escritures comptables (factures, bordereaux,...)

Intervention d'avocat pas necessaire (conseillée)

Opposition du debiteur provoque la transformation en Procedure declarative Non opposition (20 jours) Ordonnance du Juge et Procedure executive

Eduard Torrent - Avocat



Types de procédures : Mesures Conservatoires

Procès prealable à la procédure principale Assure l'efficacité des mesures d'execution : saisie

Crediteur doit justifier :
Risques d'insolvabilité du débiteur
Apparence de bon droit
Verser une caution



Types de procédures : Procédure cambiaire

Procédure specifique à l'execution des titres commerciaux

Instance prealable:

Presentation du titre par le beneficiaire à la date d'echéance (max 2 jours aprés echéance) "Protesto" clause substitutive per accrediter le non paiement (notarial ou bancaire)

Eduard Torrent - Avocat



Types de procédures : Procédure cambiaire

Procédure judiciaire

Demande etablié par avocat

Juge competent du lieu de residence du débiteur

Admission conditionnée aux formalités du titre

Mise en demeure du debiteur

+

Saisie immédiate de ses biens Saisie en garantie de la dette principal, intêrets, depens et coûts



Types de procédures : Procédure cambiaire

Procédure judiciaire (cont)

Causes d'opposition génériques sont reduïtes : falsification de la signature ou du titre manquement des formalités requises par la loi extinction du paiement

Causes d'opposition particulières et propes entre le tireur et le tire

Eduard Torrent - Avocat



Types de procédures : Procédure cambiaire

Titres de droit commercial : lettre de change

Denomination officielle du titre: "letra de cambio"

Mandat pur et simple de payer une somme

Nom de personne qui doit payer (tirer)

Lieu de paiement

Nom et signature du beneficiaire (tireur)

Date et lieu d'emission

Liquidation des droits (timbre)

Endos (transmission du titre à un tiers)



Types de procédures : Procédure cambiaire

Titres de droit commercial : chèque

Denomination officielle du titre : "cheque"

Mandat pur et simple de payer une somme

Nom de personne qui doit payer (obligatoirement une banque)

Lieu de paiement

Date et lieu d'emission et signature du tireur

Endos possible (signature au verso du chèque)

Paiement à vue (presentation)

Prescription 6 mois de la presentation

Eduard Torrent - Avocat



Types de procédures : Procédure cambiaire

Titres de droit commercial : billet à ordre

Denomination officielle du titre : "pagaré"

Mandat pur et simple de payer une somme

Engagement de payer à une échéance donné et lieu de paiement

Nom du beneficiaire ou à l'ordre

Date et lieu d'emission et signature du tireur

Paiement à vue (presentation)

Endos possible (signature au verso du chèque)